



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 12 février 2019

### La Cour des comptes européenne se penche sur les données sous-jacentes à l'appui budgétaire en faveur des pays partenaires de l'UE

La Cour des comptes européenne réalise actuellement un audit de la fiabilité des données sous-jacentes à près d'un cinquième de l'aide financière que l'UE verse à des pays tiers. Ces paiements, qui constituent l'«appui budgétaire», soutiennent les pays partenaires de l'UE dans leurs efforts de réforme et dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies.

En 2017, l'appui budgétaire a représenté 18 % du montant total de l'aide versée par l'UE à des pays tiers et financée par le budget de l'Union et le Fonds européen de développement. À la fin de cette même année, l'UE avait conclu 270 contrats d'appui budgétaire pour un montant total estimé à 12,7 milliards d'euros.

La Cour des comptes publie aujourd'hui une AuditInfo sur l'appui budgétaire octroyé par l'UE. Les AuditInfos sont conçues pour informer ceux qui s'intéressent à la politique ou aux programmes audités et fournissent des informations en rapport avec une activité d'audit en cours.

L'appui budgétaire de l'UE comporte deux volets: une tranche fixe et une tranche variable en fonction des résultats obtenus. Pour la tranche variable, les données concernant les progrès accomplis jouent un rôle fondamental, puisqu'elles sont utilisées pour décider si les fonds doivent être versés ou non.

Durant cet audit, les auditeurs examineront si la Commission européenne a accès à des données pertinentes et fiables sur la performance afin de déterminer si elle décaisse ou non la part variable de l'appui budgétaire. Ils examineront en particulier:

- si la Commission évalue de manière approfondie la capacité des pays partenaires à produire des données pertinentes et fiables sur la performance;

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu)

@EUAuditors

[eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

- si les contrats d'appui budgétaire prévoient des dispositions permettant un suivi efficace des progrès accomplis dans les secteurs bénéficiant d'un soutien;
- si la vérification par la Commission des données utilisées comme référence pour décider du paiement des tranches variables est efficace.

*«Pour que des décisions judicieuses puissent être prises, il est essentiel de disposer de données de bonne qualité en temps opportun», a déclaré M. Hannu Takkula, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable de l'audit. «Il est donc d'une importance cruciale d'utiliser des données pertinentes et fiables sur la performance pour le versement de l'appui budgétaire.»*

### **Remarques à l'intention des journalistes**

La Cour des comptes européenne a déjà publié deux rapports spéciaux sur d'autres aspects de l'appui budgétaire octroyé par l'UE: le rapport spécial n° 11/2010 «La gestion, par la Commission, de l'appui budgétaire général dans les pays ACP, ainsi que dans les pays d'Amérique latine et d'Asie» et le rapport spécial n° 35/2016 «L'utilisation de l'appui budgétaire pour améliorer la mobilisation des recettes nationales en Afrique subsaharienne».

Plusieurs autres rapports ont également abordé la question de l'appui budgétaire de manière plus ou moins détaillée. Ce nouvel audit s'appuiera sur ces rapports.

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. L'AuditInfo est disponible dans son intégralité en anglais sur le site [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu).